



Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 19/02/2024
Publié le
ID : 077-217704949-20240125-2DELIB2024_006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 17/01/2024	Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,
Date d'affichage 25/01/2024	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....14 Votants.....19	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Bernadette CAPDEVILLE, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Pascale PALARD, Geneviève DARGNAT, Michel DOYEN, Gerty EMBOULE, et Josiane PACHOLSKI. formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Valérie BOCQUEL pouvoir à Pascale PALARD, Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON, Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE, Clément ROCU pouvoir à Éric SAINT SEBASTIEN, Nicolas POUZET à Daniel PIGNOT</p> <p>Absent(s) : Nassima VIGUIER, Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN et Sébastien DERREUMAUX</p>
Réf : 2024-006 Objet : CRACL 2022 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 11/9/2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 11/9/2023 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

Réf : 2024-006 – **CRACL 2022**

Entendu Monsieur DESSOGNE,

- **Informer** le Conseil municipal du CRACL 2022, expliquant que chaque année, la commune prend acte de ce contenu annuel d'aménagement 77.
- **Indiquer** que pour cette année, des modifications ont été apportées, suscitant des réserves de la part de la commune.

Le Conseil municipal a pris acte de la réception du CRACL 2022 et joindra lors de la transmission de cette information à Aménagement 77 un courrier mentionnant ses réserves quant à l'équilibre économique présenté dans le CRACL.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 25 janvier 2024

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE